COLLÈGE des PRODUCTEURS

Assemblée sectorielle

Ovin - Caprin

17 mai 2022

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée
2. La filière ovine dans la future PAC 2023
3. Rentabilité théorique de l'atelier ovin
4. Etat des lieux des filières caprine et ovine
5. Ecopâturage et agriculture : possible ou impossible?
6. Lancement de l'appel à candidatures d'éleveurs en phase d'installation / développement de troupe pour accompagnement et appui de leur projet
7. Accueil des nouveaux représentants ovin et caprin au Collège des Producteurs
8. Divers

Assemblée de novembre 2021

2. Projet POSCIF : le pâturage ovin en plaine céréalière en IDF

Valentin Verret, Agrof'Île
valentin@agrofile.fr

www.collegedesproducteurs.be
=> PV des Assemblées

www.agrofile.fr/poscif/

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée
2. La filière ovine dans la future PAC 2023
3. Rentabilité théorique de l'atelier ovin
4. Etat des lieux des filières caprine et ovine
5. Ecopâturage et agriculture : possible ou impossible?
6. Lancement de l'appel à candidatures d'éleveurs en phase d'installation / développement de troupe pour accompagnement et appui de leur projet
7. Accueil des nouveaux représentants ovin et caprin au Collège des Producteurs
8. Divers

La filière ovine dans la future PAC 2023

COLLÈGE des PRODUCTEURS

AS Ovin/Caprin – 17 mai 2022

PAC 2023 – la philosophie

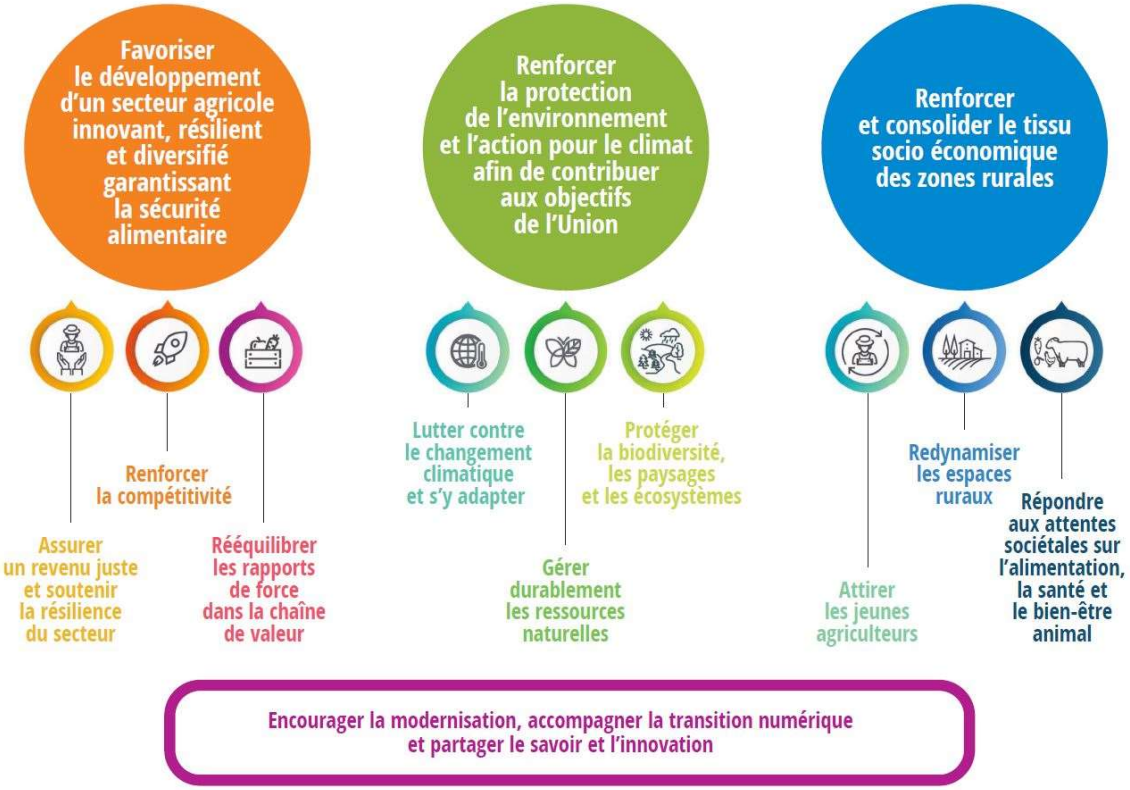

- Objectifs EU
  - Production agricole en quantité et qualité
  - Enjeu climatique
  - (attentes sociétales plus fortes)
  - Objectifs spécifiques à noter :
    jeunes agriculteurs, innovation, bien-être anim
- 2 Plans Stratégiques régionaux
- Consultation Administration :
  - Syndicats agricoles : FWA, FJA, FUGEA, UNAB, MIG, BAUERBUND
  - Associations environnementalistes : WWF, GREENPEACE, IEW, Nature & Progrès, NATAGORA
- Un budget raboté : - 13 % en Wallonie dont – 17,5 % pour le premier pilier
- Premier pilier
  - DPB : poursuite de la convergence

PAC 2023 : la philosophie

- Objectifs du Gouvernement wallon
  - Soutenir le revenu des agriculteurs
  - Soutenir équitablement les différents types d'agriculture qui doivent garder leur complémentarité par rapport aux besoins du marché (Conventionnel, Bio, Qualité différenciée, Elevage, Cultures, Maraîchage, …)
  - Soutenir l'agriculture familiale à taille humaine
  - Veiller à sauvegarder et à promouvoir l'autonomie alimentaire
  - Assurer une transition vers une agriculture plus durable
  - Contribuer aux objectifs de la Région pour la nature, l'environnement et le climat
  - S'inscrire dans l'orientation donnée par le Green Deal
  - Favoriser la reprise des exploitations par la nouvelle génération
  - Renforcer et relocaliser la plus-value des productions

Architecture PAC 2014 - 2020

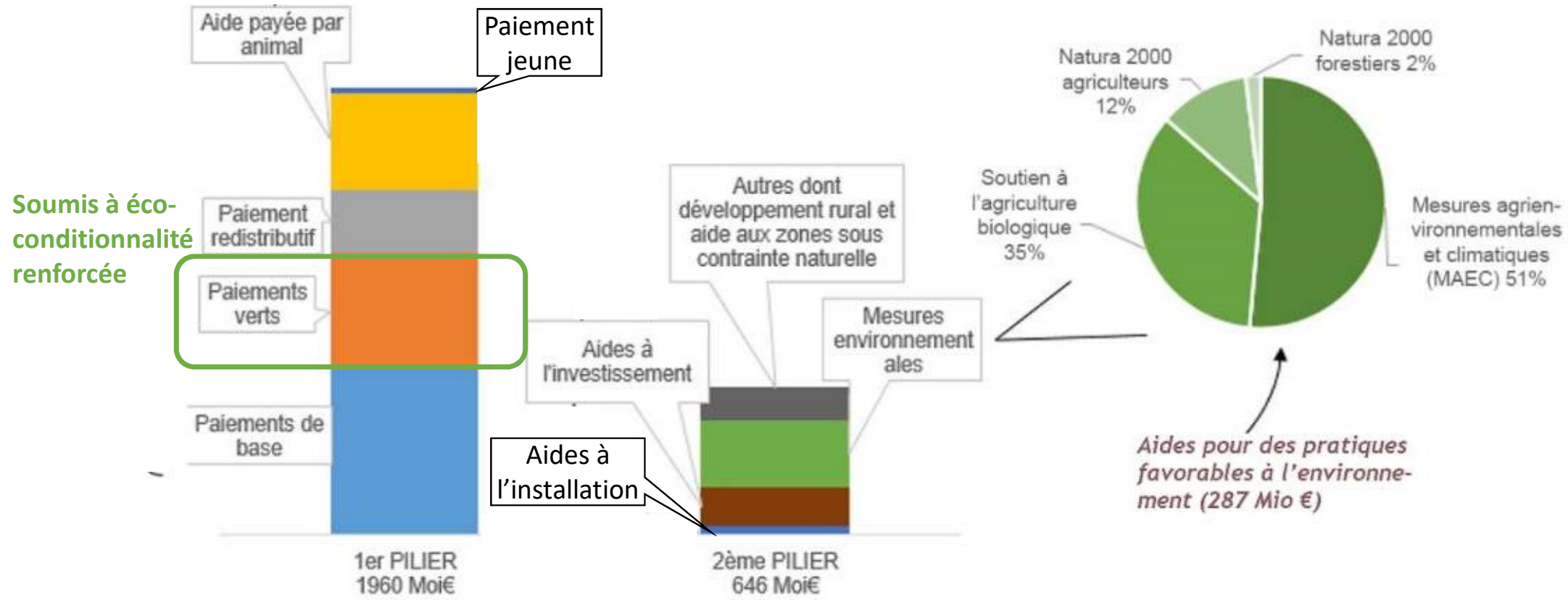

Architecture verte PAC 2023

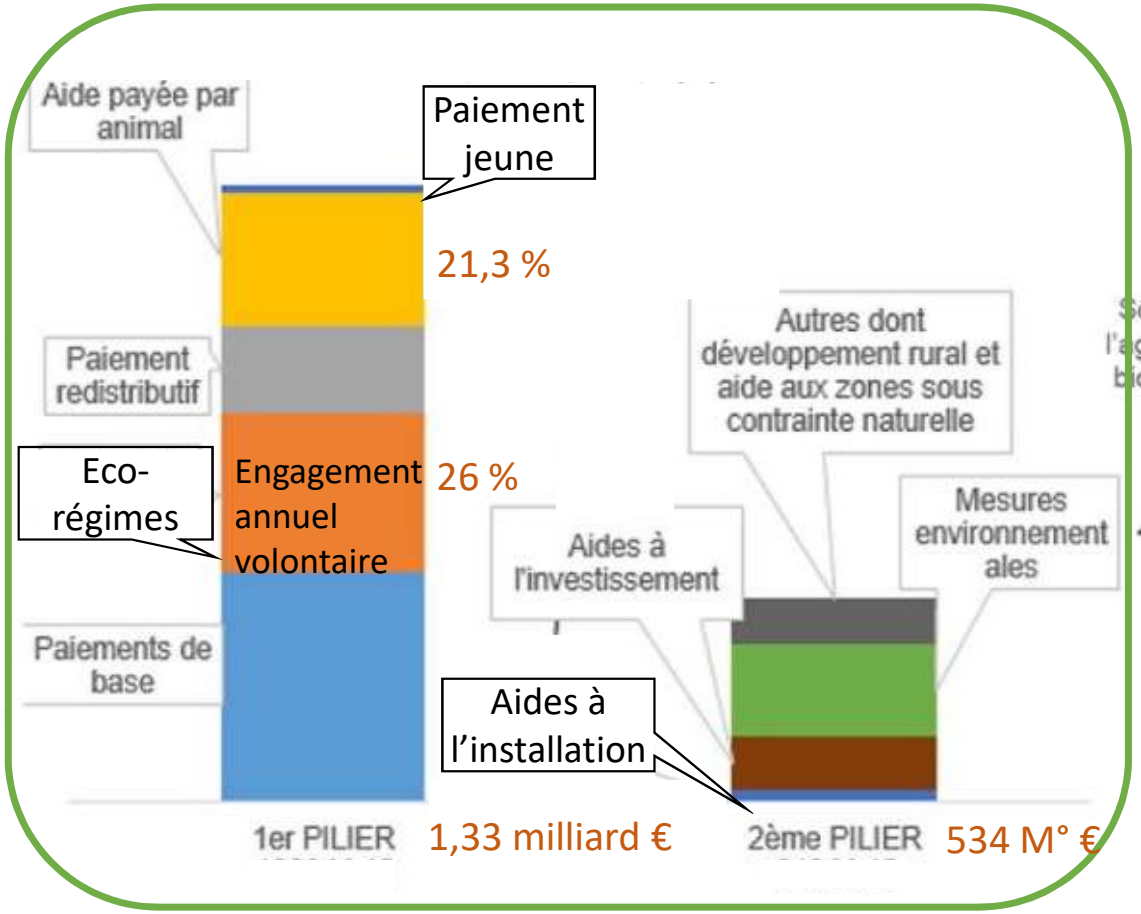

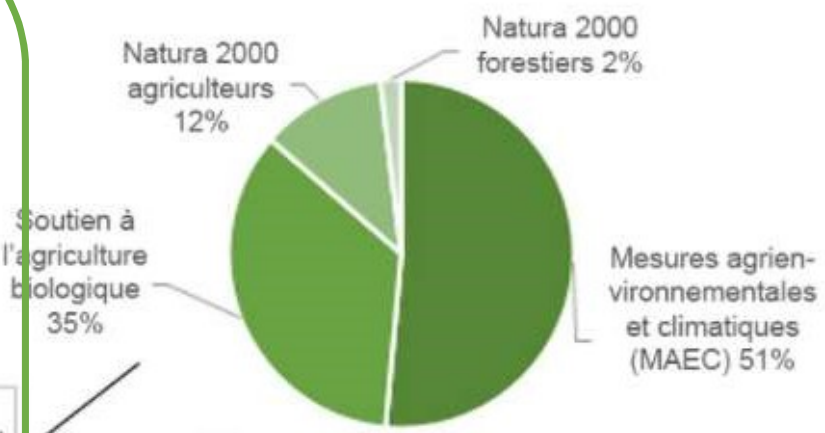

oumis à éco-
onditionnalité
enforcée

Des premières discussions PAC 2023 ….

Articulation entre la stratégie orientée par les aides spécifiques du 1er pilier de la PAC 2023 et le Plan Stratégique ovin

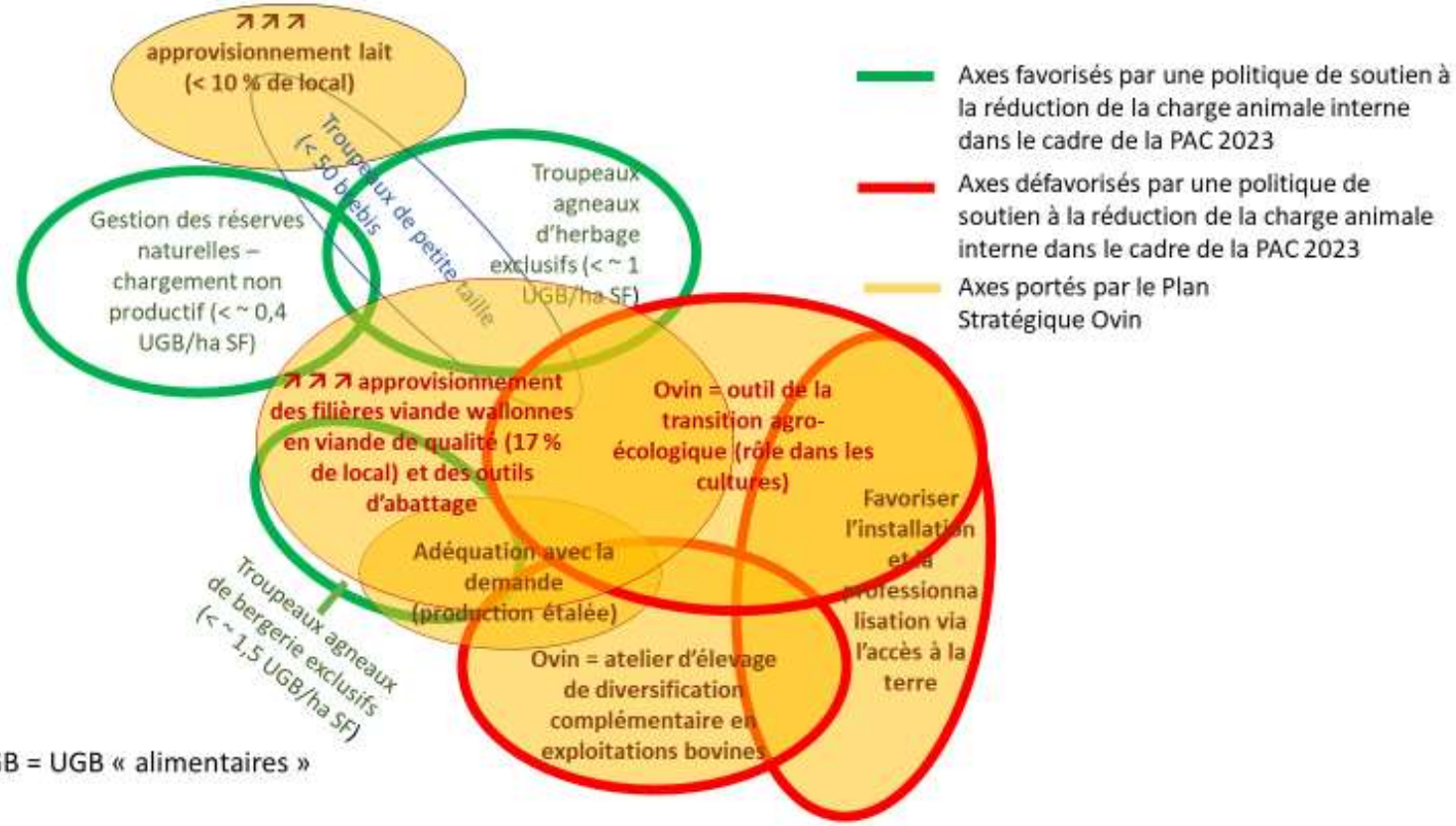

UGB = UGB « alimentaires »

… au Plan Stratégique PAC wallon

- Des BCAE

Changement climatique

1. Maintien de prairies permanentes sur la base d'un ratio de prairie permanente par rapport à la surface agricole
2. Protection des zones humides et des tourbières
3. Interdiction du brûlage du chaume, sauf pour des raisons phytosanitaires
4. Établissement de bandes tampons le long des cours d'eau

Eau

5. Gestion du travail du sol en vue de réduire le risque de dégradation et d'érosion des sols, en tenant compte de la déclivité

Sols

6. Couverture des sols minimale en vue d'éviter les sols nus dans les périodes les plus sensibles
7. Rotation des cultures sur les terres arables à l'exception des cultures sous l'eau
8. Part minimale de terres arables consacrée à des surfaces et des éléments non productifs, maintien des particularités topographiques et interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de nidification et de reproduction des oiseaux

Biodiversité et paysages

9. Interdiction de convertir ou de labourer des prairies permanentes désignées
10. comme prairies permanentes écologiquement sensibles sur des sites Natura 2000

… au Plan Stratégique PAC wallon (du 1er pilier)

- De l'aide couplée
  - Bovin allaitant – mixte – laitier / Protéines végétales / Brebis / ~~Caprins~~
  - Suppression du nombre de référence
  - ~~Augmenter le budget alloué aux ovins (de 0,9 à 1,5 % de l'enveloppe du soutien couplé)~~

Soutien couplé	Limite quantitative 2013	Statu quo		Suppression des références	
	Nombre de bovins	Nombre de bovins	% par rapport à la limite quantitative	Nombre de bovins	% par rapport à la limite quantitative
Lait	142 420	116 564	82%	128 789	90%
Viande	358 991	287 503	80%	319 752	89%
Mixte	24 207	17 316	72%	21 757	90%
Ovin	23 087	22 152	96%	26 969	117%

Estimations « faussées »

  - Principe de vases communicants au sein des enveloppes couplées animales
  - Montant unitaire : 27 € / brebis
  - Montant minimal : 23 € (24 €) / brebis

COLLÈGE des PRODUCTEURS

… au Plan Stratégique PAC wallon (du 1er pilier)

- Des éco-régimes
  - 26 % du 1er pilier
  - Engagement annuel VOLONTAIRE dans des pratiques favorables à l'environnement, au climat (et au BEA)
  - Pratiques différentes de la conditionnalité renforcée et des MAEC (pilier 2)
  - Associations environnementales : trajectoire bas-intrants
  - Compensation du coût de la mesure, voire incitatif
- Des éco-régimes
  1. Couverture longue du sol
  2. Cultures favorables à l'environnement
  3. Maillage écologique
  4. Réduction d'intrants
  5. Prairies permanentes conditionnées à la charge en bétail
  6. ~~Service environnemental de l'ovin~~

… au Plan Stratégique PAC wallon (du 1er pilier)

- Des éco-régimes
  - 26 % du 1er pilier
  - Engagement annuel VOLONTAIRE dans des pratiques favorables à l'environnement, au climat (et au BEA)
  - Pratiques différentes de la conditionnalité renforcée et des MAEC (pilier 2)
  - Associations environnementales : trajectoire bas-intrants
  - Compensation du coût de la mesure, voire incitatif (si soutien à l'hectare)
- Des éco-régimes
  1. Couverture longue du sol
  2. Cultures favorables à l'environnement
  3. Maillage écologique
  4. Réduction d'intrants
  5. **Prairies permanentes conditionnées à la charge en bétail**

… au Plan Stratégique PAC wallon => lien à la charge en bétail

	Anciens UGB	UGB « alimentaire »
Ovins et caprins	0.15	0.1

- Conditionnalité à la charge en bétail
  - En UGB / ha de superficie fourragère
    - Superficies fourragères = Prairies (permanentes, temporaires, à vocation à devenir permanente) + Cultures fourragères (mélanges céréales-légumineuses, légumineuses fourragères, trèfle, luzerne, parcours porc et volaille, maïs ensilage, maïs grain) + arboriculture fruitière de haute tige de 50 à 250 arbres par ha
  - Révision de la définition des UGB OC : 0,15 UGB => 0,1 UGB / OC > 6 mois
  - Eleveurs en « diversification territoriale » non défavorisés : contrats de pâturage ok, que en dénominateur
  - Exploitations cultures + ovin défavorisées => à l'encontre de la diversification des exploitations céréalières…
    - Non prise en compte de certaines surfaces pâturées / fourragères : cultures céréalières et dérobées, vignes, pépinières,…
  - Base de calcul => temporalité avec le taux de liaison au sol ? Impact sur la trésorerie des exploitations ?
  - Gestion « terrain » du cheptel selon la charge animale ?

… au Plan Stratégique PAC wallon => lien à la charge en bétail

- Conditionnalité à la charge en bétail et élevage ovin
  - Spéculation « réserve » : 3 - 4 ovins / ha => 0,3 - 0,4 UGB
  - Spéculation « herbage » : 8 – 10 ovins / ha => 0,8 – 1 UGB
  - Spéculation « bergerie » : 12 – 15 ovins / ha => 1,2 – 1,5 UGB
  - Qui sont les > 2,2 UGB /ha SF (22 % - région Condroz, limoneuse, sablo-limoneuse)?
    - Exploitations céréalières
    - Pâturage des cultures => jeunes
    - (Pâturage non repris dans Déclaration Superficie) => jeunes
    - Elevages mixtes bovins - ovins

48 % des élevages ovins > 1,8 UGB/ha

Prime		exploitation [0,0.6[UGB/ha SF		exploitation [0.6;1.4[UGB/ha SF		exploitation [1.4;1.8[UGB/ha SF		exploitation [1.8;2.2[UGB/ha SF		exploitation [2.2;2.5[UGB/ha SF		exploitation [2.5; … [UGB/ha SF		Total	
		Nbre d'expl	% total	Nbre d'expl	% total	Nbre d'expl	% total	Nbre d'expl	% total	Nbre d'expl	% total	Nbre d'expl	% total	Nbre d'expl	Δ // statu quo
Ovins	Statu quo	16	6%	85	34%	27	11%	38	15%	10	4%	73	29%	249	
	Sans ref	21	8%	93	34%	31	11%	43	16%	12	4%	76	28%	276	11%

COLLÈGE des PRODUCTEURS

… au Plan Stratégique PAC wallon (du 1er pilier)

- Des éco-régimes : Prairies permanentes conditionnées à la charge en bétail
  - Dès 0 UGB / ha à « à partir de 0,6 UGB / ha »
  - Engagement annuel sur base volontaire

	UGB / ha superficie fourragère	Montant / ha de PP
Paiement de base	Si > 0,6 UGB / ha	40 €
Paiement additionnel	Si entre 0,6 et 2 UGB/ha	68 €
	Si entre 2 et 2,2 UGB/ha	58 €
	Si entre 2,2 et 2,4 UGB/ha	48 €
	Si entre 2,4 et 2,6 UGB/ha	38 €
	Si entre 2,6 et 2,8 UGB/ha	28 €
	Si entre 2,8 et 3 UGB/ha	18 €

32 % des élevages ovins ?

STOP dès 2027

STOP dès 2025

  - Prairie permanente et productivité agricole ? (Bio ?)

… au Plan Stratégique PAC wallon (du 2ème pilier)

- Des MAEC
  1. **Détention de races locales menacées**
  2. Parcelles aménagées
  3. Prairies à haute valeur biologique
  4. Prairies naturelles
  5. **Tournières enherbées**
  6. Céréales sur pied
  7. **Autonomie fourragère**

UGB / ha superficie fourragère	Montant / ha de PP
Si < 1,4 UGB / ha	60 €
Si < 1,8 UGB / ha	30 €
Si < 0,6 UGB/ha : limité au ha nécessaires pour atteindre ce seuil	

- MAEC7 : Autonomie fourragère
  - Lien à la charge animale
  - Pas de prise en compte des contrats de pâturage => à uniformiser avec ER (?)

… au Plan Stratégique PAC wallon (du 2ème pilier)

- MAEC1 : Races locales menacées
  - 30 € / ovin => 40 € / ovin
  - Difficulté d'écoulement commercial des races locales menacées
  - Délier agriculture et production agricole ? (67 € par brebis sans produire…)
- MAEC5 : Tournières enherbées
  - Pâturage permis par les ovins du 16 juillet au 31 octobre
  - Possibilité de pâturer au-delà du 31/10 (?)

… au Plan Stratégique PAC wallon (du 2ème pilier)

- Des aides à l'installation et à l'investissement
  - Aides à l'installation
    - ± inaccessibilité aux doubles actifs et activité complémentaire
  - Aides à l'investissement
    - Conditionnée à la « Production Brute Standard »
    - Notion théorique qui ne tient pas compte de la VA de la transformation à la ferme
    - Pas d'accès aux aides à l'investissement si < 28 caprins, alors qu'1 UMO ~ 40 chèvres

Remerciements à la Commission Filière Ovine

Rentabilité théorique de l’atelier ovin

COLLÈGE des PRODUCTEURS

AS Ovin/Caprin – 17 mai 2022

Plan Stratégique PAC wallon : approche théorique de la rentabilité de l'atelier ovin viande

- PRIME COUPLÉE = Soutien aux **secteurs « en difficulté économique »** => démontré par données RICA
- Données RICA et / ou référentiel technico-économique Elevéo manquantes
- Comparaison des données Compta+ (comptabilité de gestion Elevéo) et tableur Eleveo (TFE) => des résultats qui différent
- Données technico-économiques Eleveo = approche de trésorerie par la marge brute => outil prévisionnel, comptabilité pré-exercice
- GT ovin initié par la DAEA pour collecte de données par les centres responsables des comptabilités de gestion => pas exploitable pour PAC 2023

⇒Plan Stratégique PAC wallon : justification de la prime couplée à la brebis via une approche théorique (prévisionnelle) du revenu de l'atelier ovin, sur base des données terrain disponibles

⇒Se préparer à un éventuel retour négatif de la Commission EU : démonstration de la nécessité de la prime brebis via données terrain d'ici été => référentiel technico-économique Elevéo

⇒ En parallèle, intégration d'exploitations ovines dans réseau RICA, …

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

- Hypothèses générales :
  - agriculture conventionnelle
  - agriculteur en phase d'installation depuis moins de 5 ans et de moins de 40 ans
  - aliments concentrés 100 % achetés
  - 100 % autonomie fourragère
  - travaux fourragers réalisés par entreprise à 100 %
  - agnelles de renouvellement conduites en pâture et mises à la reproduction
  - Salaire horaire de 10,95 € / heure (Commission paritaire 144, 2020)
  - Si possible, données terrain 2020 (2019 → 2021 … 2006)
- 3 cas-types :
  - 92 brebis, agneaux de bergerie / herbage
  - 485 brebis agneaux de bergerie étalée en 4 lots sur l'année => pâturage hivernal avec bergerie 350 places

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

- 485 brebis = 1 UMO :
  - Référentiel Inosys français 2019 ovins grande culture, agneaux de bergerie : 11933 kg carcasse vendus/UMO
  - 1 agneau bergerie = 19,4 kg carcasse => 615 agneaux vendus / UMO
  - Données CETA, 2017

RESULTATS ZOOTECHNIQUES 2017 du CETA ovin - résultats issus de 12 élevages professionnels, races viandeuses

	Femelles > 6 mois au 01/01/17	Réformes	Mortalité femelles présentes au 01/01	Prolificité 2017	Taux de mise bas par femelle présente au 01/01	Taux mortalité agneaux	Productivité par femelle présente au 01/01	Agneau de vente ou d'accrois.par f. présente au 01/01
MOYENNE	**185**	**20,8%**	**5,0%**	**1,66**	**0,94**	**13,8%**	**1,34**	**1,13**
Minimum	47	8,5%	0,0%	1,42	0,70	4,0%	1,06	0,73
Maximum	554	41,6%	12,9%	1,92	1,15	25,1%	1,73	1,64

- 4 lots => taux de mise-bas des brebis : 1,05

1,27

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

- Autres sources de références :
  - Réseau Inosys France :
    - système bergerie : 11933 kg carcasse agneau vendus / UMO atelier => 615 agneaux à 19,4 kg carcasse / UMO => 1 agneau vendu = 2,84 heures de travail
    - système herbage : 9487 kg carcasse agneau vendus / UMO atelier => 474 agneaux à 20 kg carcasse /UMO => 1 agneau vendu = 3,69 heures de travail
  - L'élevage ovin viande en Wallonie : Analyse technico-économique de la campagne 2006. Delmotte C. et al. 2009. Publication SPW. 18 élevages.
    - Charge à l'hectare :
      1. Bergerie : 16,4 brebis / ha, soit 2,46 UGB / ha
      2. Herbage : 9,6 brebis / ha, soit 1,44 UGB / ha

      2019 prime brebis : 29 % des exploitations ovines ≥ 2,5 UGB / ha
    - Consommation en aliments concentrés :
      1. En système « bergerie » : 81,3 kg / agneau et 87,2 kg / femelle présente, ayant agnelé ou non
      2. En système « herbage » : 63,7 kg / agneau et 69,8 kg / femelle présente, ayant agnelé ou non
    - Consommation en paille
      1. En système bergerie : 77,3 kg / femelle
      2. En système herbage : 56,9 kg / femelle

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

- Hypothèses :
  - Sanitaire :
    - Coprologie : abonnement ARSIA
    - Vermification, prix CETA 2021
    - Pas de vaccination
    - Forfait : 5 € / brebis
  - Matériel :
    - 25 % aides à l'investissement, imputées sur 8 ans
    - Tracteur / chargeur compact équipé, d'occasion : 10.000 €
    - Bétaillère : 3.000 €
  - Bâtiment :
    - Etat wallon de l'Agriculture 2019 : 194 € / m²
    - 25 % aides à l'investissement, imputées sur 15 ans
    - 485 brebis + 9 béliers => 66 m de long, 1089 m²

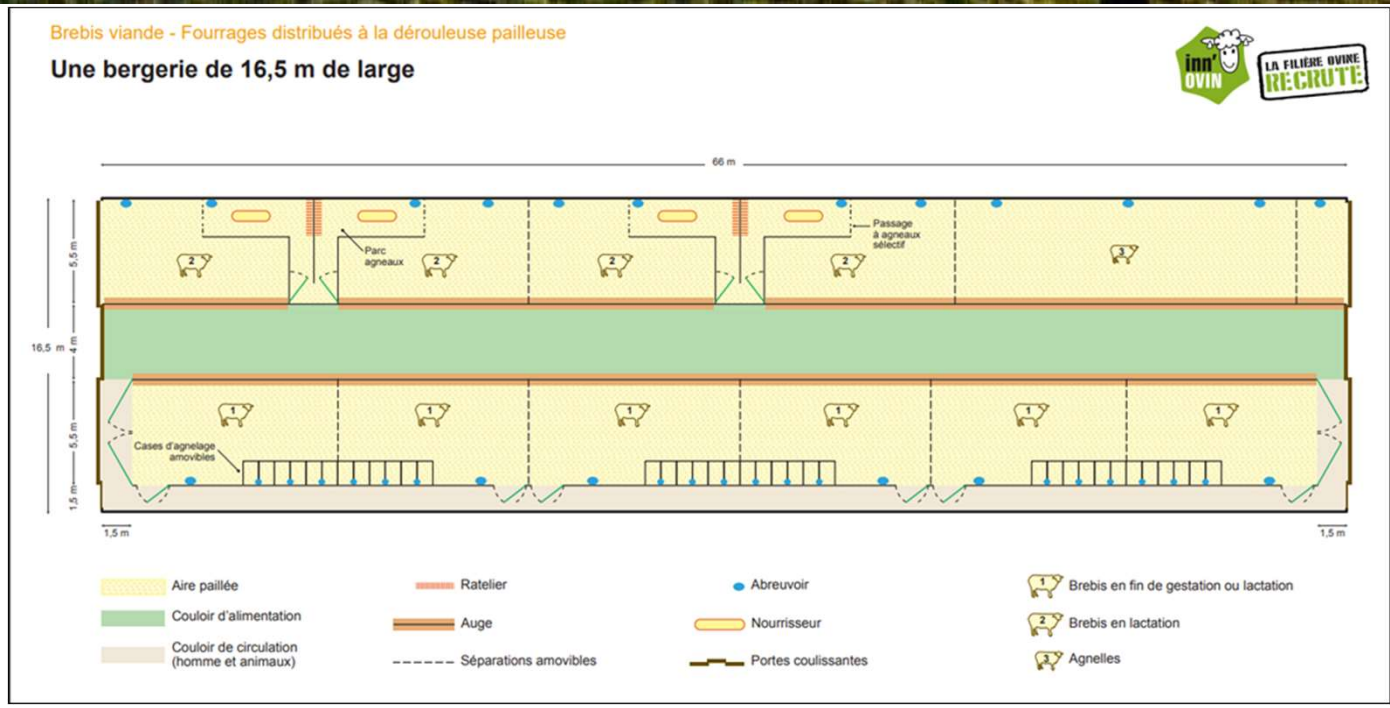

COLLÈGE des PRODUCTEURS

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

Caractéristiques		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Sources
	Effectif brebis	92	92	485	92 brebis = taille moyenne du cheptel wallon primable, Sanitel 2020 ; 485 brebis = 1 UMO en système bergerie selon référentiel français [1] (à noter : seules 7 exploitations ≥ 485 brebis en Wallonie en 2020)
	Charge animale (ha / brebis)	0,06	0,10	0,06	Delmotte C. et al. 2009. Publication SPW [3]
	Conduite en agriculture conventionnelle / bio	C	C	C	
	Type de conduite des agneaux	bergerie	herbage	bergerie	
	Conduite en lots, production étalée sur l'année	non	non	oui	
	Installation depuis	< 5 ans	< 5 ans	< 5 ans	
	Nbre agneaux produits / brebis	1,34	1,34	1,48	Productivité numérique moyenne en Wallonie [4]
	Poids carcasse agneau (kg)	19,40	20,00	19,40	Synthèse 2019 Grand-Est Ovins Viande (France) [2]
	kg carcasse produits / brebis (kg)	25,94	26,74	28,68	
	Nbre agneaux vendus / brebis	1,13	1,13	1,27	Données CETA ovin, 2017, 12 références [4]
PRODUITS (en € / brebis)		216,08	238,05	245,65	
Produits de l'atelier	TOTAL PRODUITS (hors aides)	161,97	166,48	178,67	
	Vente agneaux (6,65 € / kg carcasse)	145,84	150,35	163,86	Prix moyen en filières de valorisation locales, en conventionnel, observatoire Collège des Producteurs, fin 2021 : 6,65 € / kg carcasse. A noter : prix supérieur au prix du marché, non référencé.
	Vente femelles de réforme (80 € / réforme)	13,04	13,04	12,70	
	Vente béliers (140 € / bélier)	1,52	1,52	0,58	
	Laine (0,6 € / kg brut)	1,57	1,57	1,53	Prix laine 2021 de qualité A en Wallonie : 0,6 € / kg

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

PRODUITS (en € / brebis)		216,08	238,05	245,65	
Aides potentielles	TOTAL AIDES, hors ADISA	54,11	72,07	49,00	
	TOTAL AIDES + ADISA	✕	✕	66,99	
	Prime couplée brebis	28,50	28,50	23,50	
	Paiement de base (116,14 € / ha)	7,08	12,10	7,08	https://etat-agriculture.wallonie.be , données 2019
	Paiement vert (110,15 € / ha)	6,72	11,47	6,72	
	Paiement redistributif (123,94 € / ha, 30 ha max)	7,56	12,91	7,56	
	Jeune agriculteur (68,05 € / ha)	4,15	7,09	4,15	
	Aide à l'installation (imputée sur 15 ans)	✕	✕	9,62	
	Aide à l'investissement sur bâtiment (imputée sur 15 ans)	✕	✕	8,17	% d'investissement couvert par l'aide à l'investissement : 25 %.
	Aide à l'investissement sur bétaillère (imputée sur 8 ans)	✕	✕	0,19	
CHARGES (en € / brebis)		286,53	290,68	251,67	
Alimentation	TOTAL ALIMENTATION	81,66	65,91	87,17	
	Agneaux	38,43	30,11	42,45	Prix de commerciaux (Dumoulin 2021 ; Starmilk 2021) :
	Poudre de lait	3,80	3,80	4,19	•310 € HTVA / tonne pour l'aliment brebis
	Brebis	27,03	21,64	27,92	•327 € HTVA/ tonne pour l'aliment agneau
	Agnelles de reproduction (du 3ième au 11,5ième mois)	4,31	4,31	4,34	•3,09 € HTVA / kg, poudre de lait agneau en sac de 25 kg Données consommation : Delmotte C. et al. 2009. Publication SPW [3]
	Pierre de sel : - nombre	0,43	0,43	0,40	
	Achat fourrage	0,00	0,00	0,00	
	Paille	7,66	5,62	7,85	DAEA, 2020 : achats paille : 95 € /T rendue ferme (587 références) ; Données consommation : Delmotte C. et al. 2009. Publication SPW [3]

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

CHARGES (en € / brebis)		286,53	290,68	251,67	
Sanitaire	TOTAL SANITAIRE	13,07	13,20	11,77	cf. hypothèse 1 ; prix médicaments : CETA ovin, 2021, 3 références
Travaux par tiers	TOTAL TRAVAUX PAR TIERS	18,20	15,01	19,91	
	Fauche	1,54	1,06	1,36	
	Fanage	1,92	1,32	1,56	
	Andainage	0,96	0,66	0,78	
	Ballottage et enrubannage	8,90	6,68	9,13	
	Epandage fumier	2,72	2,17	2,47	
	Epandage engrais	2,16	3,13	2,13	
	Autres prestations (curage bergerie, manutentions, …)	0,00	0,00	2,47	
Frais de surface	TOTAL FRAIS DE SURFACE (engrais)	5,79	7,28	5,81	DAEA 2020, prix engrais (prairies permanentes) : oNitrate 27/0/0 : 200 € / tonne (169 références) oEngrais de fond 18/6/5 : 248 € /tonne (12 références)
Frais d'élevage	TOTAL FRAIS D ELEVAGE	22,69	22,69	17,73	
	Tonte	4,38	4,38	3,68	
	Identification	1,51	1,51	1,61	
	Achat béliers	3,26	3,26	1,24	
	Cotisations (ARSIA +, AFSCA, Fonds Sanitaire)	3,11	3,11	1,01	
	Petit matériel et réparations (10 € / reproducteur)	10,43	10,43	10,19	

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

CHARGES (en € / brebis)		286,53	290,68	251,67	
Frais divers	TOTAL FRAIS DIVERS	30,65	31,99	20,29	
	Taxes et assurances (tracteur, RC, incendie, bétaillère)	8,43	8,43	2,42	
	Eau	8,76	8,13	8,25	
	Electricité	1,29	1,16	1,37	Eclairage de la bergerie : 2 heures par jour, en période hivernale (hypothèse)
	Mazout tracteur	1,92	1,60	1,36	DAEA, prix mazout 2020 : 0,388 € /l (696 références). Consommation carburant : outil Mecacost : tracteur 70 CV, 4 roues motrices : 6,2 l /heure
	Frais de commercialisation (déplacements)	4,03	6,45	4,36	Défraiement km 2021 Belgique : 0,3707 € / km
	GSM, tél., site internet, …	0,78	0,78	0,47	
	Comptabilité	5,43	5,43	2,06	
Fermage	TOTAL FERMAGE	13,45	23,06	13,49	Fermage moyen prairie Wallonie 2020: 221 € / ha [5]
Salaire	TOTAL SALAIRE (10,95 €/h)	35,15	45,68	39,50	Commission paritaire 144, 2020, ouvrier qualifié sans expérience. 1748 h de travail / an. Référentiel productivité par UMO [1]
Charges de structure	TOTAL CHARGES STRUCTURE	65,87	65,87	36,00	
	Annuités d'emprunt (bâtiments 15 ans + matériel 8 ans)	65,87	65,87	36,00	Hypothèses bâtiment [2,3] ; hypothèse matériel [4]. Etat wallon de l'Agriculture 2019, étables bovines : 194 € / m2. Emprunts à un taux de 1,5 %, annuités constantes.
REVENU BRUT (en € / brebis)					
REVENU BRUT HORS AIDES		-124,56	-124,20	-73,00	
REVENU BRUT AVEC AIDES		-70,45	-52,63	-6,02	

Rentabilité théorique de l'atelier ovin viande

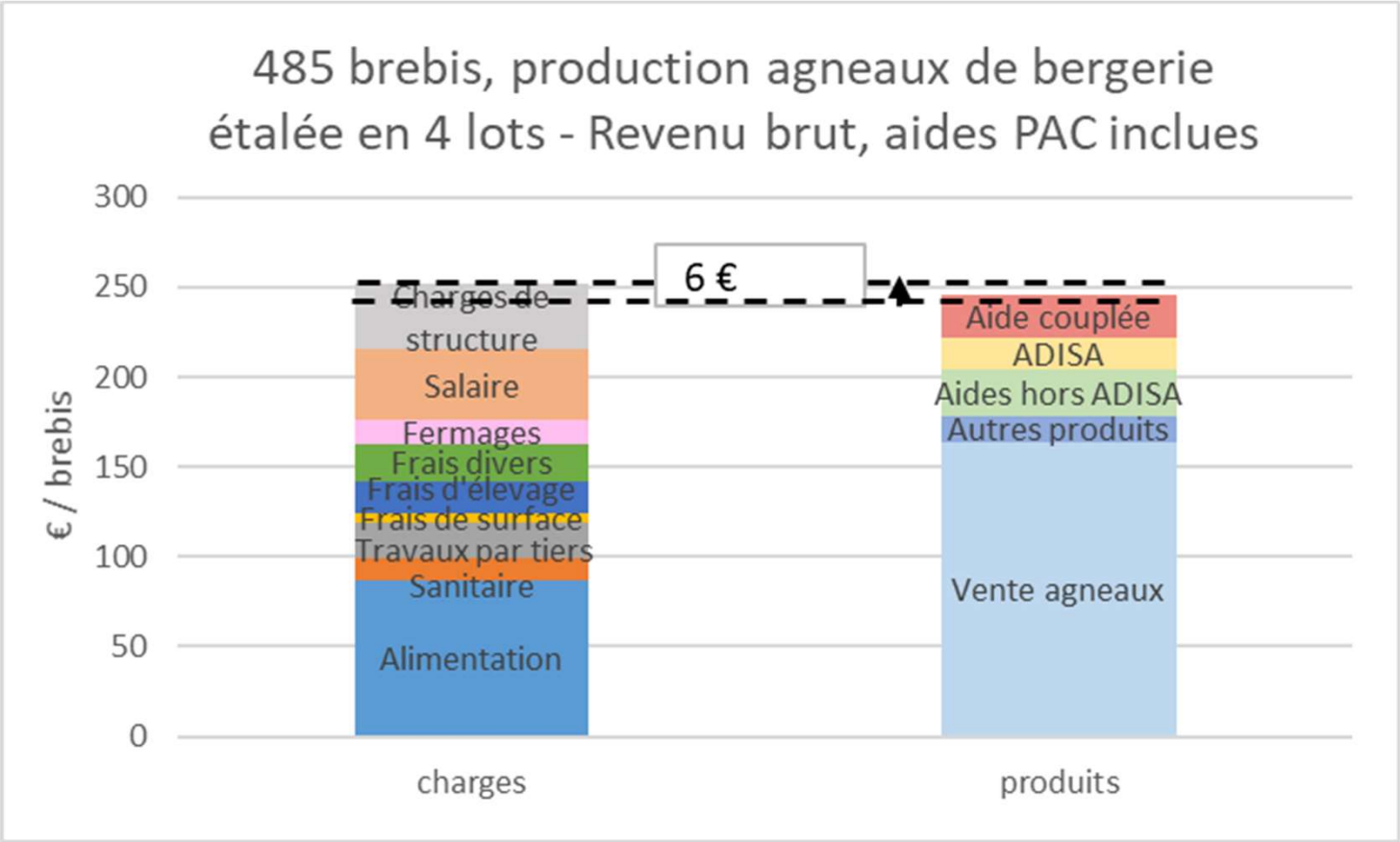

=> Prix au producteur C 2021 : 6,65 € / kg carcasse (6,8 € /kg)

=> Prix de revient : 6,9 € / kg carcasse

⇒ FR : revenu = 2 SMIC => 21,14 € / h

⇒ Prix de revient si salaire de 2 SMIC : 8,4 € / kg carcasse

Etat des lieux de la filière ovine

COLLÈGE des PRODUCTEURS

AS Ovin/Caprin – 17 mai 2022

Coût de production et prix de revient en France

www.interbev.fr

Réseau Inosys, 2020

Systèmes d'élevages :	Fourragers	Herbagers zones de plaines ou herbagères
Volume produit ou vendu (kg d'agneau)	10 420	9 054
Coût de production total atelier (€/kg) :		
Coût de production BASE* 2 SMIC	**11,88**	**13,96**
Coût de production BASE 2,5 SMIC	**12,63**	**15,01**
Coût de production BASE 3 SMIC	**13,39**	**16,07**
- Produits joints et autres produits	0,70	0,53
- Aides	2,86	4,91
= Prix de Revient (€/kg) :		
Prix de revient **BASE 2 SMIC**	**8,32**	**8,52**
Prix de revient **BASE 2,5 SMIC**	**9,08**	**9,57**
Prix de revient **BASE 3 SMIC**	**9,83**	**10,63**

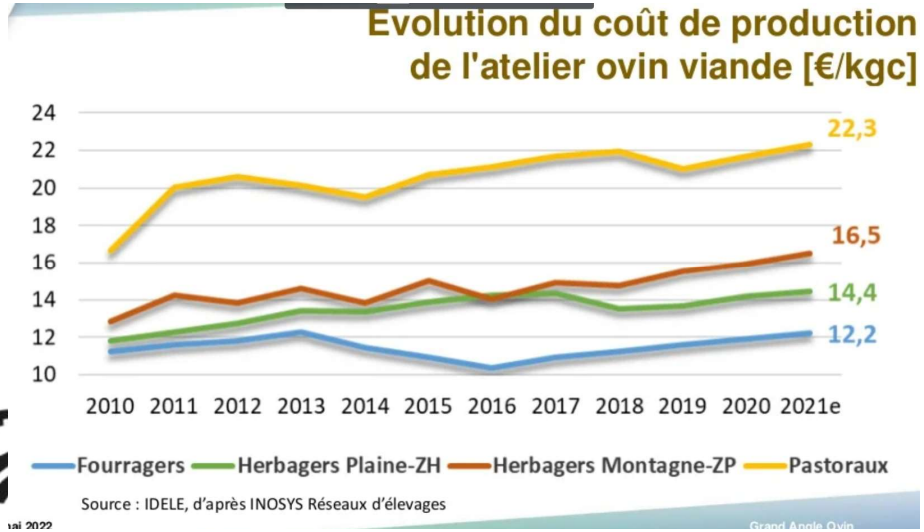

Réseau Inosys ovins => Réseau de fermes de référence (~ 200), bio, conventionnel, labels,…

Réseau Inosys, 2021

Systèmes d'élevages :	Fourragers	Herbagers zones de plaines ou herbagères
Volume produit ou vendu (kg d'agneau)	10 284	9 359
Coût de production total atelier (€/kg) :		
Coût de production BASE* 2 SMIC	**12,23**	**14,45**
Coût de production BASE 2,5 SMIC	**13,04**	**15,52**
Coût de production BASE 3 SMIC	**13,85**	**16,60**
- Produits joints et autres produits	0,56	0,69
- Aides	2,86	4,63
= Prix de Revient (€/kg) :		
Prix de revient **BASE 2 SMIC**	**8,80**	**9,13**
Prix de revient **BASE 2,5 SMIC**	**9,61**	**10,20**
Prix de revient **BASE 3 SMIC**	**10,42**	**11,28**

Coût de production et prix de revient en France

OVINS VIANDE

Coût de production et produit de l'atelier (€/kg de carcasse d'agneau) : estimation 2021

Source : IDELE d'après INOSYS Réseaux d'élevage

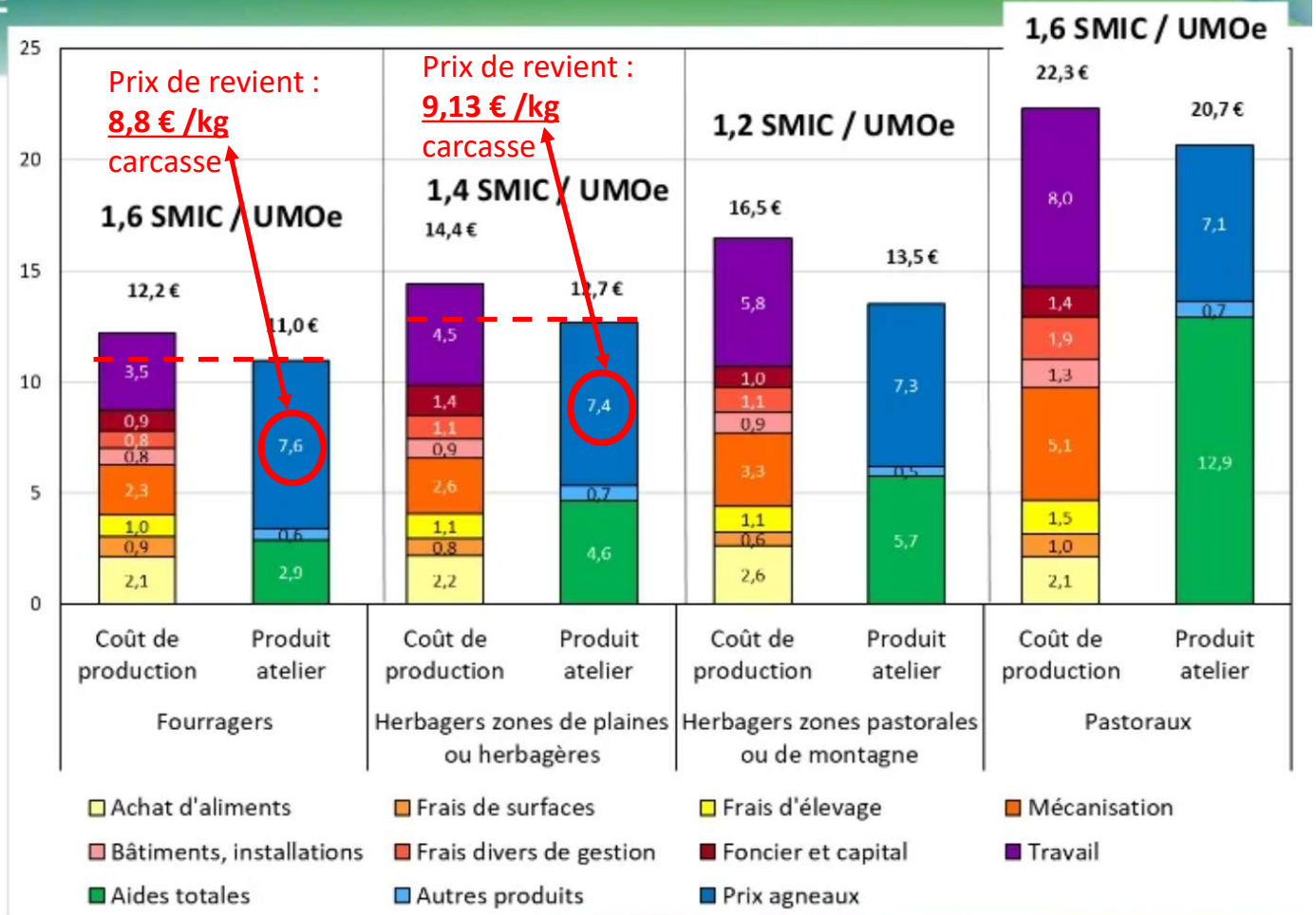

12 mai 2022

Grand Angle Ovin 5

Coût de production et prix de revient en France

Les prix des intrants en France: IPAMPA Viande ovine en mars 2022

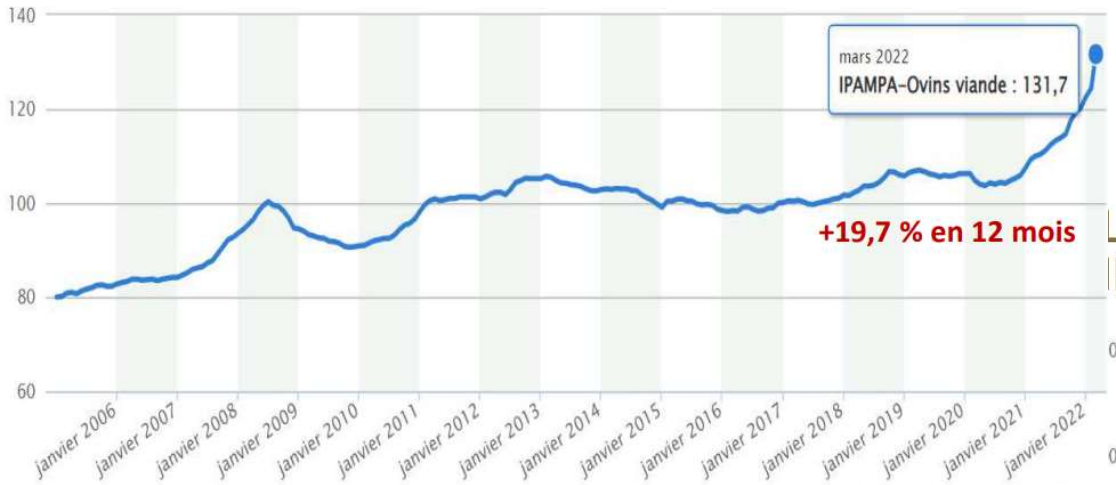

Source: Institut de l'Elevage, d'après INSEE et AGRESTI
Indice base 100 - année 2015

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

12 mai 2022

IPAMPA ~ 75 % des charges

Les prix des intrants en France: IPAMPA Viande ovine en mars 2022

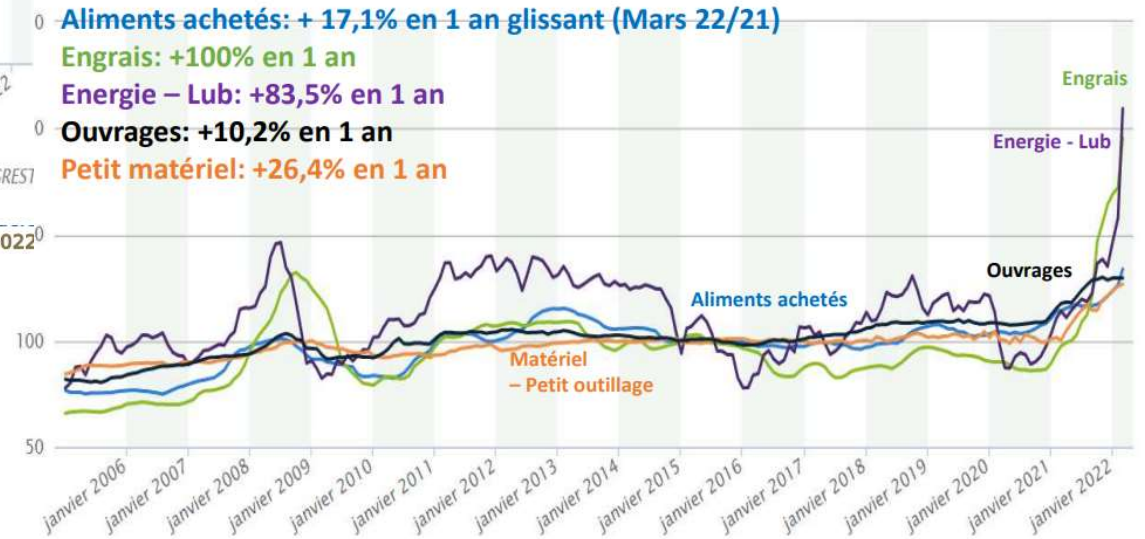

COLLÈGE des PRODUCTEURS

Coût de production et prix de revient en France

Comparaison avec les chocs précédents

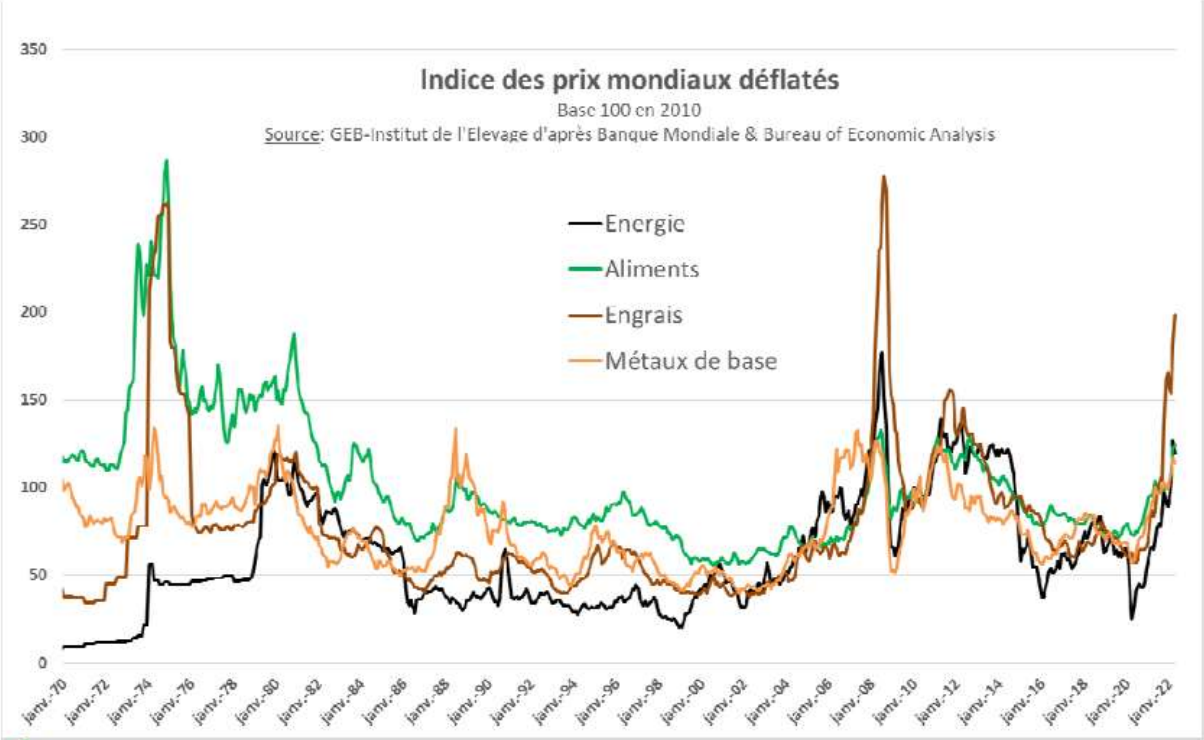

Coût de production et prix de revient en France

Effets des tarifs 2022/2021 des matières premières sur les coûts de production

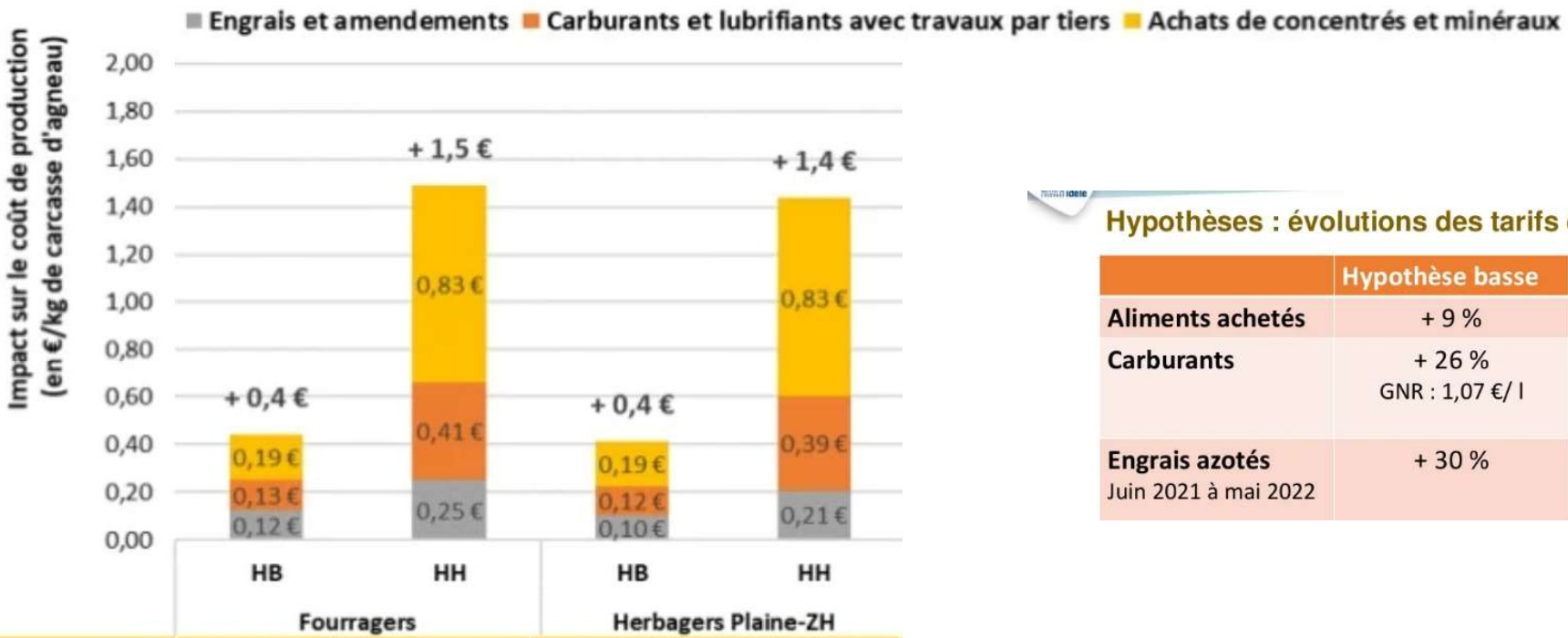

Kg carc. / UMO	12 700		9 700	
Impact € / UMO	5 600	19 000	4 000	14 000

Source : IDELE, d'après INOSYS Réseaux d'élevages

12 mai 2022

Hypothèses : évolutions des tarifs en 2022 / 2021

	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Aliments achetés	+ 9 %	+40 %
Carburants	+ 26 % GNR : 1,07 €/ l	+ 83 % GNR : 1,75 €/ l (avec 15 cts d'aide)
Engrais azotés Juin 2021 à mai 2022	+ 30 %	+ 61 %

Prix à la production ?

www.interbev.fr

La loi EGALIM 2

- contractualisation des produits agricoles (amont)
- « *les critères et modalités de détermination du prix prennent en compte un ou plusieurs indicateurs relatifs aux* ***coûts pertinents de production en agriculture*** *et à* ***l'évolution de ces coûts****, un ou plusieurs* ***indicateurs relatifs aux prix des produits agricoles*** *et alimentaires constatés sur le ou les marchés sur lesquels opère l'acheteur et à l'évolution de ces prix* »
- « *construction des prix à partir de l'amont,* ***prenant en compte les coûts de production****, mais aussi une exigence de* ***régularité de la qualité des livraisons*** *et le respect des* ***engagements de volumes annuels*** *et des* ***calendriers de livraisons*** »

Prix à la production

Prix structurellement à la hausse

- Une pénurie mondiale
  - Fièvre porcine africaine en Chine (2018) => réorientation de la consommation
  - Demande croissante en Chine, Amérique du Nord, Asie du Sud-Est
  - => réorientation des exportations NZ
  - Impact du Brexit sur le cheptel EU
- Un fret qui explose
- Une différence de prix importé vs. local qui diminue => une demande plus forte de l'aval

Indicateurs des prix de marchés de la filière ovine

CONTRACTUALISATION OVINE

interbev OVINS INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

ÉTATS GÉNÉRAUX ALIMENTATION

Mars 2022

Indicateur	Variable	SOURCE	PÉRIODE	VALEUR	INDICE (100 = JANVIER 2015)	Variation par rapport à la même période en année n-1	Variation par rapport à la période précédente
PRIX À LA PRODUCTION EN FRANCE	PRIX MOYEN PONDÉRÉ DES RÉGIONS	FranceAgriMer	Février 2022	7,54 €/KG	113,8	↗ +8%	↘ -3%
	PRIX DE L'AGNEAU FRANÇAIS À RUNGIS	FranceAgriMer	Février 2022	8,25 €/KG	126,8	↗ +5%	↘ -2%
	PRIX MOYEN PONDÉRÉ SUR LES MARCHÉS EN VIF	FMBV	Février 2022	7,26 €/KG	111,9	↗ +1%	↘ -3%
CONCURRENCE À L'IMPORTATION PRIX ET VOLUMES	COTATION DE L'AGNEAU LOURD IRLANDAIS*	Commission européenne	Février 2022	6,73 €/KG	140,3	↗ +8%	↘ -1%
	COTATION DE L'AGNEAU LOURD BRITANNIQUE	Commission européenne	Février 2022	6,98 €/KG	128,3	↗ +2%	↘ -4%
	COTATION DE L'AGNEAU LOURD ESPAGNOL	Commission européenne	Février 2022	6,73 €/KG	116,0	↗ +17%	↘ -2%
	PRIX MOYEN DES CARCASSES D'AGNEAUX RÉFRIGÉRÉES IMPORTÉES EN FRANCE	Douanes françaises	Décembre 2021	7,70 €/KG	144,7	↗ +32%	↗ +2%
	PRIX AU KG DES MORCEAUX NONDÉSOSSÉSRÉFRIGÉRÉS EXPORTÉS PAR LA NZ VERS LA FRANCE	DOUANES NZ	Janvier 2022	8,43 €/KG	134,2	↗ +27%	↗ +3%

COLLÈGE des PRODUCTEURS

Prix à la production

- 2017 : Plan Stratégique Ovin
- Observatoire des filières agricoles depuis mi-2020
- Prix moyen FR 2021 : 7,4 – 7,6 € / kg carcasse
- 30 % en bio

	Conventionnel			Bio			Moyenne
	Prix (€/kg carcasse)	Prix moyen	Volumes	Prix (€/kg carcasse)	Prix moyen	Volumes	
2017	5,6 – 6,75 €	(5,5 €)	2.700 agneaux	6,5 – 7,3 €	(6,5 €)	3.300 agneaux	6.000 agneaux
2020 !		(6,5 €)	9.100 agneaux			3.900 agneaux	13.000 agneaux
2021 !	6,2 – 7,2 €	6,8 €		7,1 – 8 €	7,8 €		**7,1 €**
2022 !	jusque 7,8 €			Jusque 9,5 €			

Evolution du cheptel ovin

	Nombre d'exploitations	Nombre de brebis	Nombre de brebis par exploitation	Nombre d'ovins abattus en Wallonie
2015	459	40911	89	9505 *(2014)* – 14562 *(2016)*
2018	492	44978	91	20492 (dont flux flamand et hollandais à Ath) 17000 ?
2020	541	49784	92	45250 (dont flux flamand et hollandais à Ath) 20000 ?
Evolution annuelle 2015 - 2018	+ 2,3 %	+ 3,2 %		
Evolution annuelle 2018 - 2020	+ 4,9 %	+ 5,2 %		
Evolution 2015 - 2020	+ 18 %	+ 21,7 %		

Etat des lieux de la filière caprine

COLLÈGE des PRODUCTEURS

AS Ovin/Caprin – 17 mai 2022

Evolution du cheptel wallon

	Nombre d'exploitations	Nombre de chèvres	Nombre de chèvres par exploitation
2015	63	11.257	178
2018	89	15.904	
2020	107	17.125	160
Evolution 2015 - 2020	+ 70 %	+ 52 %	

lait chèvre (*17.125 Femelles "pro"*)

Chevriers (107)

- ~15 % laitiers
- ~85 % fromagers

- ~70 % lait collecté / livré
  - ~80 % en industrie laitière
  - ~20 % en fromageries PME
- ~30 % lait transformé dans exploitation (*tailles des exploitations : de 11 à 870 chèvres; moyenne : 58 chèvres*)

Coût de production

La filière herbivore la plus impactée par la hausse du prix des aliments achetés

Contribution à l'indice IPAMPA	Lait de chèvre	Lait de vache	Lait de brebis
Aliments achetés	50,2%	31,6%	26,1%

Montant des aliments achetés

- > 10 000€/UMO chez plus de la moitié des éleveurs Inosys
- > 30 000€/UMO chez 20% des éleveurs Inosys

- Aliments achetés IPAMPA lait de chèvre : + 12 % en 1 an…
- En moyenne 570 g de concentrés pour produire 1 litre de lait, avec une autonomie protéique de 47 % (Inosys 2020)

Coût de production

Effets des tarifs 2022/2021 des principaux intrants sur les coûts de production

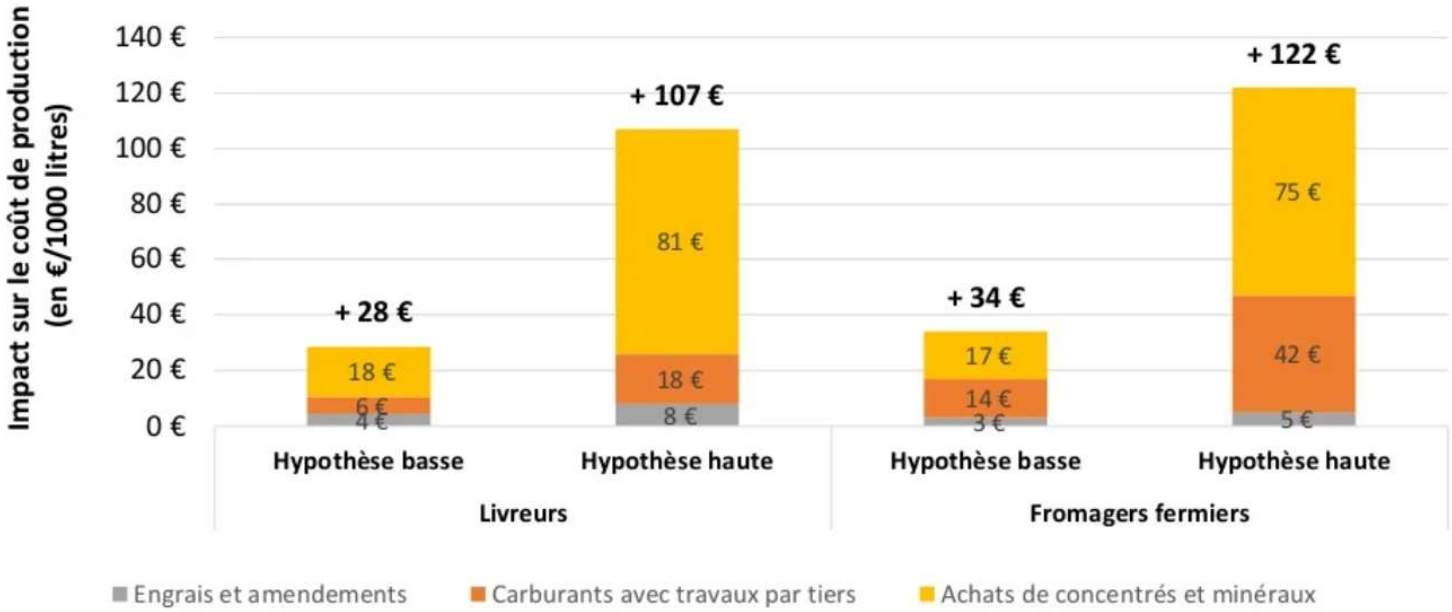

COLLÈGE des PRODUCTEURS

Hypothèse haute :
en moyenne moins 15 500€/UMO chez les livreurs, moins 2 700€/UMO chez les fromagers fermiers

Coût de production

- Cheptel moyen éleveur laitier wallon : 760 chèvres
  - ↘ + 28 € à + 107 € par chèvre
  - ↘ Augmentation du coût de production de 21.280 € à 81.320 € par exploitation

- Cheptel moyen éleveur fromager wallon : 58 chèvres
  - ↘ + 34 € à + 122 € par chèvre
  - ↘ Augmentation du coût de production de 1.972 € à 7.076 € par exploitation

Prix au producteur vs. Prix de revient

- Prix du lait

	2020		2021	
	Prix de base	Prix moyen	Prix de base	Prix moyen
France	0,681 € /l	0,742 € /l	0,694 € / l	0,771 € /l
Pays-Bas		0,687 € /l		**0,667 € /l**
Wallonie	0,61 – 0,67 € /l	0,67 – 0,74 € /l **?**	0,61 – ~ 0,65 € /l	0,67 – 0,72 € /l **?**

- Prix de revient (Institut de l'Elevage)

2020	2021	Prédictions mi-2022
0,805 € /litre	0,85 € /litre	0,918 € /litre

- Gestion de la trésorerie très tendue chez les laitiers
- Gestion des flux en difficulté chez les fromagers

Ecopâturage et agriculture : possible ou impossible?

COLLÈGE des PRODUCTEURS

AS Ovin/Caprin – 17 mai 2022

Contexte

- Développement de l'écopâturage en Wallonie
- Forte déconnexion entre production agricole et écopâturage
- Sélection des races non productives → RUSTICITE

→ Peut-on concilier production ovine et écopâturage ?

Enquête

- 30 répondants

Localité

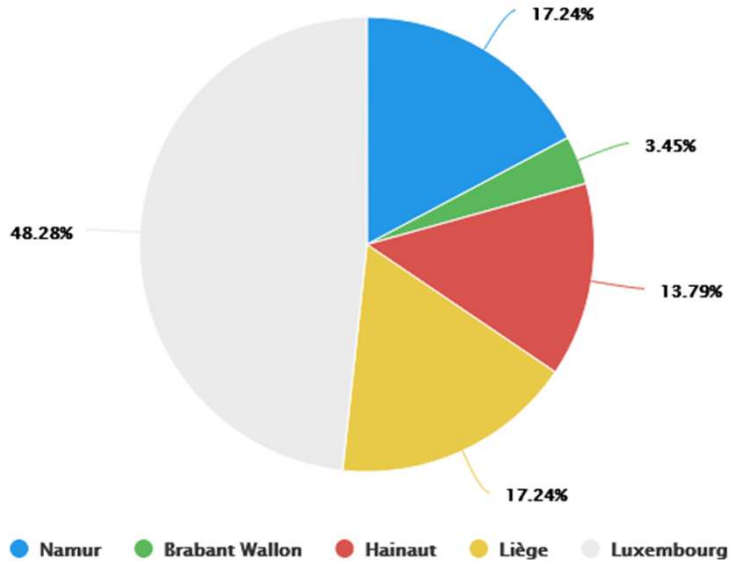

Taille du cheptel

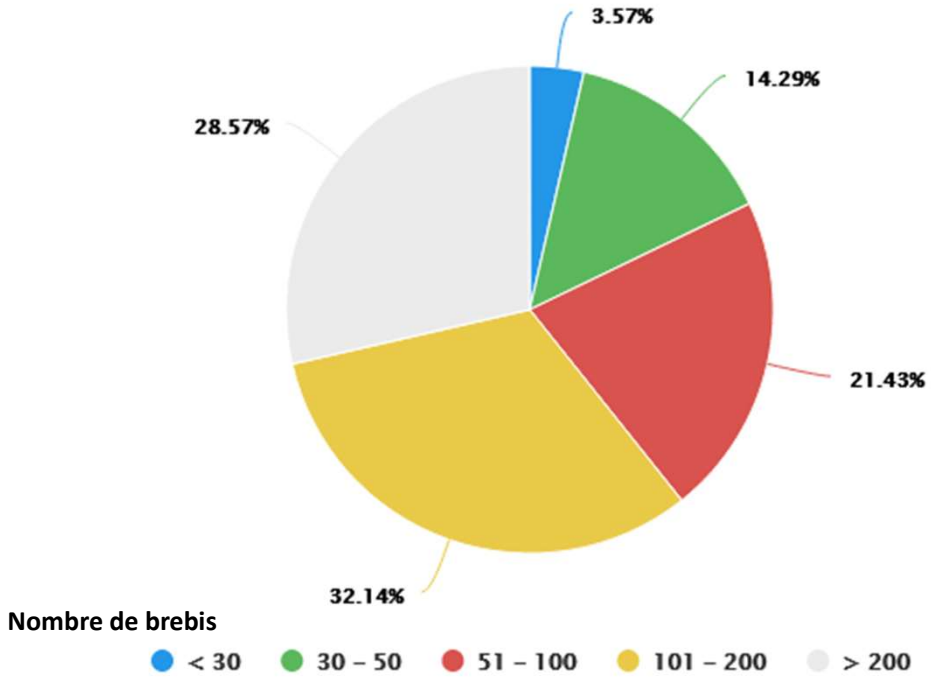

Enquête

- Activités

Finalité du troupeau

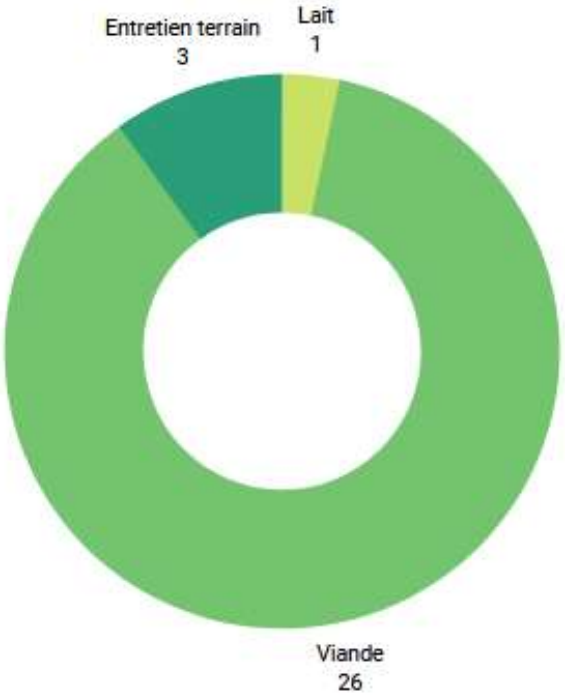

Pratique de l'écopâturage

RN : entretien de réserves naturelles

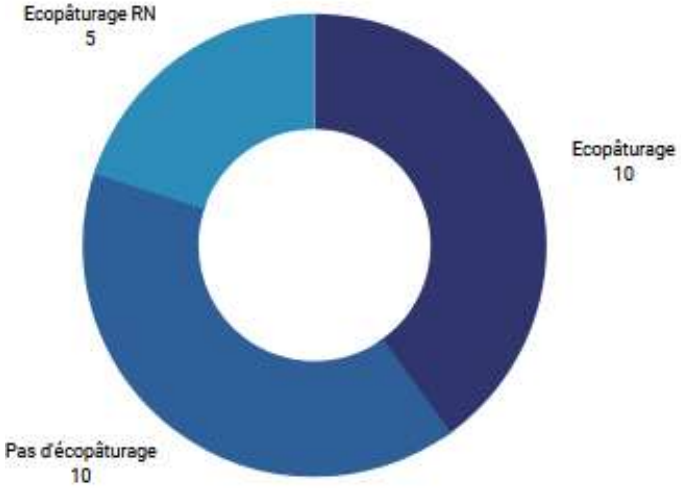

La gestion de réserves naturelles

- <u>Ecopâturage</u>
  - Entretien de terrains **non agricoles** par le pâturage de moutons.
  - Ecopâturage de réserves naturelles en limite du cadre de la définition

- <u>Rentabilité de l'écopâturage de réserves naturelles</u>
  - **Difficile d'en vivre**
  - Besoins de primes et d'aides financières :

    * Utilisation de races locales menacées : Ardennais roux/tacheté, Entre-Sambre-et-Meuse, Laitier Belge…

    * Pour l'entretien de zones naturelles protégées (Aides Natura 2000, ect…)

Résultat de l'enquête : utilisation de races productives

Tout à fait possible d'utiliser des races plus productives

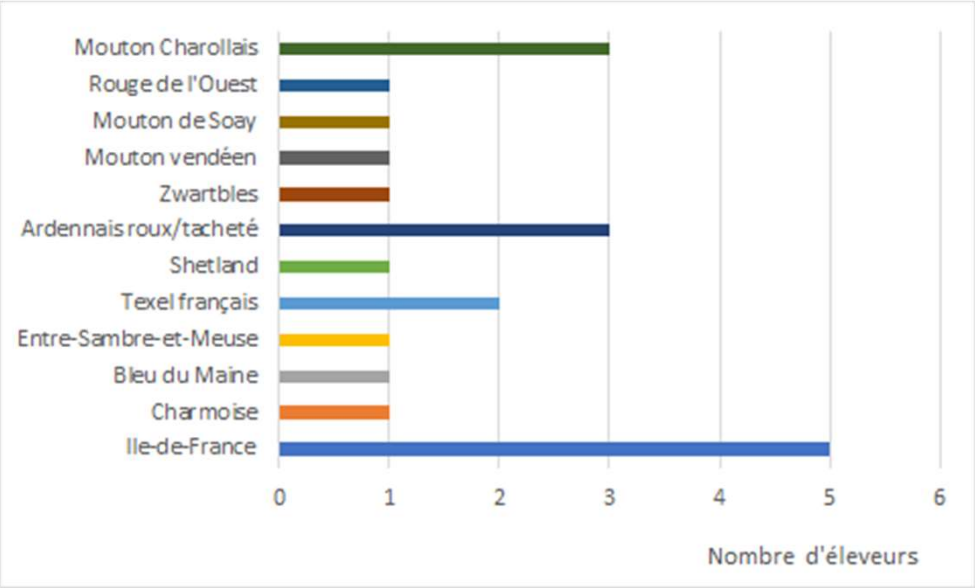

Une gestion réfléchie :

- Utiliser des animaux à des périodes clés en termes de besoins alimentaires
- Envisager des croisements
- Choisir des races viandeuses rustiques : la Charmoise par exemple

Résultats : critères d'intérêts décisionnels

- Avoir une surface à écopâturer de **minimum 1 ha**
- **Fourrage** de qualité minimale
- Idéalement un accès à un **point d'eau**
- Echanger sur la **durabilité du contrat** ainsi que sur la **participation financière** du propriétaire aux frais (entretien, pose des clôtures …)

→ Une rémunération de l'éleveur pour sa prestation de service et sa charge de travail peut se justifier.

→ Les avantages et l'engagement à long terme doivent justifier une gestion contraignante mais qui ne doit pas être stressante.

Conclusion : améliorer la connaissance de l'écopâturage

Auprès des services publiques

- Peu d'offre de la part des services publiques par manque de connaissance et d'intérêt
- Ecopâturage : c'est un win-win
  - Pratique respectueuse de l'environnement
  - Bonne image de la commune pour le citoyen
  - Accès facilité à la terre
  - Reconnexion du monde agricole avec le grand public
  - Potentielle diversification des revenus

Auprès des gestionnaires de terrains

- Mouton encore trop méconnu → animal qui offre beaucoup de possibilités
- Limiter la concurrence entre éleveurs et sociétés d'écopâturage (prestation de services payante)

Auprès des éleveurs

- Ecopâturage ≠ réserves naturelles
- Allier production agricole et écopâturage : c'est possible

COUP DE POUCE A L'INSTALLATION
OU AU DEVELOPPEMENT
DE TROUPES OVINES
EN WALLONIE
AVEC L'APPUI DU
PLAN DE RELANCE,
BENEFICIEZ D'UN
SOUTIEN PARTICULIER
POUR VOUS INSTALLER
/ VOUS DEVELOPPER
DANS LA FILIERE
OVINE
APPEL À CANDIDATURES
Info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.filagri.be
COLLÈGE des
PRODUCTEURS

Contexte

- Plan de relance wallon
- Amélioration de l'offre → Professionnalisation du secteur
- Lancement de 5 appels à candidatures (tous les 6 mois) avec max 8 lauréats par appel

Appui aux éleveurs

- Suivi du Collège des Producteurs
  - Utilisation du matériel mis en prêt
  - Utilisation du logiciel Ovitrace
  - Conseils sur les investissements, les débouchés potentiels, les services existants, les normes législatives, …

Appui aux éleveurs

- Package de services des partenaires

Eleveo	Arsia	Fourrages-Mieux	Comité du lait	DiversiFERM	Sillon Belge
- Cotisation - Abonnement revues (Wallonie-Elevage et Réussi Pâtre) - 100 échographies - Logiciel Ovitrace	- Visite d'installation - 10 kits introduction ovin - Abonnement parasitaire - Bâton de lecture de boucles - Matériel de location	- Visite en ferme - Organisation de formations groupées	- Audit d'installation laitière - Organisation de formations groupées	- Visite d'installation - Organisation de formations groupées	- Abonnement sur 2 ans

Appui aux éleveurs

- Prêt de matériel

Coupe onglon Felcotronic 802
Cage Vir ovin caprin
Bascule PM110 + indicateur I30
Spider Pac Ovin complet (300m – 32 piquets)
Combiné Tri-Arrêt
LactocorderT-T (Tru-test)

https://www.alliance-elevage.com/

Appui aux éleveurs

- Formations et voyages d'étude

INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

https://www.inn-ovin.fr/

Tech-Ovin
LE SALON NATIONAL DU MOUTON
BELLAC I HAUTE-VIENNE I NOUVELLE-AQUITAINE

https://www.techovin.fr/

Appel à candidatures

- Conditions d'éligibilité
  - Numéro de producteur et/ou numéro de troupeau
  - Approvisionnement de la filière wallonne
  - Installation effective en 2 ans
  - Troupeau initial (01/01/2021) : max. 75 brebis viandeuses ou 20 brebis laitières
  - Evolution minimum de 100 brebis viandeuses ou 30 brebis laitières (06/2024)
  - Réponse au formulaire d'inscription
  - Activité agricole située en Wallonie
  - Candidat âgé de maximum 65 ans

Appel à candidatures

- Participation à l'appel à candidatures
  - Inscription via un formulaire
    → Téléchargeable sur *Filagri.be*
    → A renvoyer pour le **17 juin 2022** au plus tard
  - Visite d'exploitation
  - Sélection par un jury

Merci pour votre écoute !

- https://filagri.be/evenements/concours-ovins/

Benjamin.lefevre@collegedesproducteurs.be 0472/99.21.47

Représentants OC au Collège des Producteurs

COLLÈGE des PRODUCTEURS

AS Ovin/Caprin – 17 mai 2022

Vos représentants 2019-2022

Marc VANGUESTAINE
Membre effectif

Producteur caprin laitier bio

Marc REMY
Membre effectif

Producteur ovin bio

Aurélien DIVERS
Membre suppléant

Producteur ovin

Antoine MABILLE
Membre suppléant

Producteur ovin

Appel à candidatures pour 2 mandats 2022 – 2025 => 2 candidats => pas de vote

Vos représentants 2022- (2023) -2025

Marc VANGUESTAINE
Membre effectif

Producteur caprin laitier bio

Marc REMY
Membre effectif

Producteur ovin bio

Nicolas MARCHAL
Membre suppléant

Producteur ovin

Antoine MABILLE
Membre suppléant

Producteur ovin

Appel à candidatures pour 2 mandats 2022 – 2025 => 2 candidats => pas de vote

Divers

COLLÈGE des PRODUCTEURS

AS Ovin/Caprin – 17 mai 2022

Prix Juste

- **~ 620 producteurs** concernés
- **~ 200 produits** concernés

	Nbre de producteurs
Filière orge brassicole	40
Filière porcine	144
Filière céréales (farines ou pâtes)	31
Filière viande bovine	25
Pdt	14
Poulets	46
Œufs	14
Lait	129
Fruits et légumes	135
Aquaculture	3
Autres : whisky, biscuits, etc.	37

COLLÈGE des PRODUCTEURS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DANIAUX Christel
Chargée de mission Secteur Ovin et Caprin
Tél direct: 081 240 441
Christel.daniaux@collegedesproducteurs.be

Lefèvre Benjamin
Chargé de mission Secteur Ovin
Tél direct: 081 240 446
Benjamin.lefevre@collegedesproducteurs.be